

RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2023

SECTEUR HABITAT & INCLUSION

Bruno BIZOT

Association ACOLEA

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri Lopez

Propos Introductifs du secteur HI

Le secteur Habitat et Inclusion (HI) a vécu une année 2023 particulière car riche de nouveaux projets, de belles victoires mais aussi de tensions au niveau des ressources humaines. Pour autant, l'ensemble des équipes ont su se mobiliser pour se concentrer sur leurs missions afin d'apporter à chacune des personnes accompagnées une qualité de suivi à la hauteur de ses besoins.

Les 17 établissements et services du secteur HI ont connu un changement au niveau de l'équipe de direction (directeur de secteur, directrice adjointe sur les 2 pôles et cheffe de service sur le CHRS Résidence de Vienne, Etape 22 et Logis Jeunes). Ce changement s'effectue après le passage d'une directrice historique qui a œuvré de nombreuses années dans ce secteur si singulier de l'insertion. L'ambition de cette équipe est de construire une nouvelle dynamique en s'appuyant tant sur les expériences positives passées que sur les projets à construire ensemble.

Le secteur dans son intégralité est aujourd'hui orienté dans une logique d'accès au logement sans condition. Longtemps une variable dans le projet des personnes accompagnées, le LDA (Logement D'Abord), qui rentre dans son deuxième plan quinquennal, est venu assoir des modalités de prise en charge. Les établissements et services du secteur HI sont à différents niveaux d'appropriation. Certains services ont été pensés dès leur création sur ces modalités quand d'autres doivent appréhender certains principes pour une application effective dans les pratiques.

Le pouvoir d'agir, le rétablissement et la réduction des risques et des dommages sont également des marqueurs forts de notre spécificité d'intervention. Les années à venir devront en témoigner dans la transformation de l'offre d'accompagnement.

Perspectives 2024

Afin de consolider notre activité nous nous tournons vers les besoins identifiés par la Métropole de Lyon, l'Etat et les professionnels de terrain. Ce travail prendra forme sur la base d'un CPOM 2024-2028 global pour les CHRS hors projets sous subventions pour une part, et de consolider ou développer les dispositifs du secteur.

Les sujets principaux seront axés sur :

- L'AME (L'Accueil Mère Enfants)
- La suite du centre parental expérimental
- Une réflexion sur les visites médiatisées
- Les places femmes victimes de violence avec la reconstruction du CHRS LA Croisée/L'Etoile
- Les femmes en sortie de maternité sur les places insertion

- La suite du CEJ-JR/C.POSSIBLE (Contrat Engagement Jeunes) et du RSJ (Revenu Solidarité Jeune)
- L'écriture du projet social d'Etape 22
- La suite du projet Un toit, un job...

Nous devons également préparer un projet de rénovation global du CHRS la Croisée/L'Etoile en impliquant tant les professionnels que les résidents afin d'appréhender dans les meilleurs conditions les changements que cela va impliquer.

L'amélioration continue de la qualité sera également un enjeu fort pour notre secteur afin de préparer l'évaluations des établissements et services du secteur HI.

Enfin, l'écriture des projets de services pour le CHRS RESIDENCE VIENNE et LOGIS JEUNES sont à planifier pour 2024.